

Rapport du Président

Séance publique
du lundi 20 octobre 2025
N° CD-2025-4-5-4
N° applicatif 13328

5^{ème} Commission

Commission Jeunesse, sport, réussite éducative et bilinguisme

Direction

Direction sports et vie associative

LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE AU COEUR DE L'ENGAGEMENT

Résumé : Face aux enjeux du vieillissement démographique, de la précarité, des transitions écologique et numérique, et dans un contexte de contraintes budgétaires durables, ni l'État ni les collectivités ne pourront agir seuls. Nous aurons plus que jamais besoin d'engagement citoyen et civique.

À travers le Tour 2025 « L'Alsace s'engage », le Président Frédéric Bierry et les Conseillers d'Alsace ont souhaité aller à la rencontre de celles et ceux qui incarnent cet engagement.

Ce rapport, fruit de ces rencontres sur le terrain et des témoignages partagés, présente dix actions pour valoriser, encourager et soutenir l'engagement des alsaciens, qui constitue un véritable atout du territoire.

L'Alsace s'affirme comme une véritable terre d'engagement, portée par un tissu associatif dense et ancien, profondément enraciné dans son histoire régionale, tout en faisant preuve d'une remarquable capacité d'innovation.

L'Alsace a vu émerger de multiples formes d'organisation collective : corporations de métiers, caisses mutualistes, associations paroissiales, cercles ouvriers, théâtre alsacien, harmonies fanfares ou clubs sportifs. Ces structures, fondées sur des valeurs de proximité et de responsabilité, sont également portées par un esprit communautaire nourri des influences françaises et germaniques.

La vitalité du tissu associatif alsacien puise également sa force dans le droit local spécifique à l'Alsace-Moselle. Ce régime confère aux associations une reconnaissance juridique renforcée et une plus grande autonomie d'action.

Aujourd'hui, en Alsace, l'engagement prend d'abord le visage des associations. Le dynamisme associatif y est remarquable : 455 000 bénévoles œuvrent quotidiennement dans 33 500 associations, avec près de 950 nouvelles créations chaque année. Près d'un Alsacien sur quatre est bénévole associatif. Au-delà de leur impact social et humain, les associations alsaciennes constituent un acteur économique majeur. Elles représentent 6,8% des établissements employeurs de la région et emploient près de 55 000 salariés, répartis au sein de plus de 4 300 associations employeuses, avec une très large proportion de femmes salariées (71%). Par leur action, les associations participent non seulement à la cohésion sociale, mais aussi au dynamisme économique et à l'innovation locale,

démontrant une capacité unique à s'adapter aux mutations sociales, environnementales et démographiques.

La Collectivité européenne d'Alsace, pleinement engagée aux côtés des associations

En 2024, plus de 2 860 associations ont ainsi bénéficié du soutien actif de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), pour un montant total dépassant 67 millions d'euros. Ce soutien, maintenu et conforté dans un contexte de fortes contraintes budgétaires, traduit la volonté affirmée de la CeA de préserver et renforcer le tissu associatif.

Par ailleurs, le Fonds d'aide d'urgence à la vie associative (FAUVA) de la Collectivité, adopté le 14 novembre 2022 (délibération n°CP-2022-10-12-21), permet de répondre rapidement aux besoins ponctuels des structures associatives en difficulté.

Dans une volonté de renforcer la cohésion sociale, l'accès aux services et l'animation locale à l'échelle de l'Alsace, la CeA s'est engagée à soutenir financièrement à partir de 2025 l'ensemble des centres socioculturels alsaciens au travers d'un contrat d'objectifs qui rejoint les priorités de la collectivité avec une enveloppe passant de 1,5 M € à 1,8 M € en 2025 (délibération n°CD-2025-1-5-1 du 10 février 2025).

Enfin, dans le cadre d'un partenariat avec Alsace Mouvement Associatif, la Collectivité œuvre pour apporter un soutien opérationnel aux associations avec des outils pratiques et des ateliers-informations en territoires.

La Collectivité européenne d'Alsace co-anime également l'Observatoire de la Vie Associative en Alsace (OLVA), outil de veille et d'analyse qui fournit des données objectives sur l'évolution du tissu associatif local, permettant de mieux orienter les politiques publiques et de répondre aux besoins émergents du secteur.

L'engagement, cœur de l'action de la Collectivité européenne d'Alsace

La Collectivité européenne d'Alsace a placé l'engagement citoyen et l'implication directe des Alsaciens au cœur de son projet politique avec :

- **Le Tour des Territoires en 80 jours (2021)** a permis d'aller à la rencontre des habitants de tous les territoires alsaciens, au lendemain des élections pour recueillir leur parole, leurs attentes et leurs idées. Cette opération a démontré la volonté de la CeA de bâtir ses politiques à partir des réalités locales, en valorisant une démocratie de terrain.
- **La Consultation citoyenne sur l'avenir de l'Alsace (2021-2022)**, à laquelle plus de 150 000 Alsaciens ont participé, a été une démarche inédite par son ampleur. Elle a offert à chacun l'opportunité d'exprimer ses aspirations pour une collectivité aux compétences élargies.
- **Le Conseil de développement d'Alsace (créé en 2022 et renouvelé en 2025)** est une assemblée de citoyens bénévoles qui témoigne de la volonté d'ouverture et d'association des habitants à l'action publique. Ce conseil agit comme un espace de dialogue et de proposition, en lien direct avec les projets menés par la collectivité.
- **La Contribution citoyenne pour l'Alsace de demain (2023)** avec plus de 2 400 contributions citoyennes pour bâtir une même vision pour l'avenir institutionnel, économique et culturel de l'Alsace. Un manifeste signé par plus de 800 élus alsaciens a également défendu un projet institutionnel clair et ambitieux : une

collectivité rassemblant les compétences de la Collectivité européenne d'Alsace et de la Région sur le périmètre de l'Alsace.

À travers l'ensemble de ces actions, la CeA affirme une conviction profonde : l'engagement citoyen est la condition première de la vitalité démocratique et de la réussite collective. Le Tour d'Alsace 2025 prolonge cette ambition.

Le Tour d'Alsace 2025 - l'Alsace s'engage !

À travers un Tour d'Alsace intitulé « L'Alsace s'engage », lancé le 2 avril 2025 à la Bibliothèque humaniste de Sélestat, il s'est agi, pendant plusieurs semaines, d'aller à la rencontre de celles et ceux qui s'engagent pour l'Alsace : bénévoles et responsables associatifs, collaborateurs bénévoles du service public, jeunes engagés, élus locaux...

Cette démarche intervient dans un contexte de tension budgétaire important pour la Collectivité.

Le Tour d'Alsace 2025 a ainsi poursuivi un triple objectif :

- **Aller à la rencontre** : resserrer les liens avec le tissu associatif local et mieux comprendre les besoins exprimés sur le terrain.
- **Valoriser l'engagement** : mettre en lumière toutes les formes d'implication, particulièrement celle de la jeunesse.
- **Construire ensemble** : explorer de nouvelles voies de coopération et de partenariat pour soutenir le monde associatif.

Les chiffres témoignent de la dynamique collective du Tour d'Alsace : un parcours de 25 jours à travers tout le territoire, plus de 100 rencontres (réunions, visites, tables rondes...), plus de 2 000 participants mobilisés (bénévoles, responsables associatifs, services civiques, jeunes sapeurs-pompiers, salariés associatifs, élus...) et plus de 300 associations rencontrées, dans toute leur diversité (sportives, culturelles, sociales, environnementales, éducatives...). Partout en Alsace, elles ont partagé leurs réussites, mais aussi les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

Le Tour d'Alsace 2025 a permis de comprendre sur le terrain les besoins des engagés et d'identifier six enjeux principaux :

- **Renforcer la culture de l'engagement**, en promouvant ses valeurs, en soutenant le développement du bénévolat et en le reconnaissant dans les parcours de vie,
- **Reconnaître le rôle des associations**, en valorisant l'impact social et économique du bénévolat comme piliers de la cohésion sociale et territoriale,
- **Accompagner le modèle économique associatif**, face à la raréfaction des aides publiques, en diversifiant les ressources (mécénats, partenariats d'entreprises),
- **Renouveler l'engagement**, en faisant une place centrale à la jeunesse et en répondant aux nouveaux modes d'engagement (implications ponctuelles et ciblées, prises de responsabilités) et en renforçant les liens intergénérationnels,
- **Simplifier et coopérer localement**, en facilitant l'accès à l'information et aux contacts de proximité, en favorisant des espaces de rencontre et de formations communes, en mutualisant les ressources et en accompagnant des projets communs sur les territoires,

- **Professionaliser**, en accompagnant les associations en demande en complémentarité avec l'action bénévole.

Fruit de ces rencontres sur le terrain et des témoignages partagés, la Collectivité européenne d'Alsace présente dix actions suscitées par les bénévoles et les associations têtes de réseau rencontrés.

Priorité 1. Valoriser et reconnaître l'engagement

Action 1 : La Carte Engagement Alsace

Créer une **Carte Engagement Alsace** destinée à :

- reconnaître les heures de bénévolat et d'engagement,
- offrir des bonifications en signe de remerciement,
- valoriser les compétences acquises.

Cette carte est destinée aux bénévoles associatifs et aussi à d'autres formes d'engagement telles que les collaborateurs occasionnels de service public, les bénévoles des bibliothèques d'Alsace, les membres du Conseil de développement, les membres du Conseil des jeunes, les veilleurs de mémoire, les tiers de confiance, les tiers bénévoles administratifs, etc.

Sur le modèle allemand développé dans le Bade-Wurtemberg, « la Ehrenamstkarte », la carte pourra être délivrée à partir de la justification d'un certain nombre d'heures d'engagement (250 heures par an, environ 1/2 journée par semaine) et permettra l'accès privilégié à des événements culturels, sportifs ou d'autres actions portées par la Collectivité européenne d'Alsace ou de ses partenaires.

Face aux enjeux liés au vieillissement de la population, une valorisation spécifique sera mise en œuvre pour reconnaître le bénévolat auprès des personnes âgées dépendantes et développer l'implication des citoyens dans ce secteur.

Action 2 : Une journée annuelle de l'Engagement

Porter un rendez-vous incontournable lors de la Journée Internationale des bénévoles et des volontaires (5 décembre), afin de valoriser et fédérer l'ensemble des acteurs de l'engagement en Alsace.

Priorité 2. Encourager l'engagement des jeunes

Action 3 : Un Certificat Engagement dans les collèges

Garantir une reconnaissance des engagements des collégiens dans leur parcours éducatif, sur l'ensemble du territoire, par la mise en place de « certificats » valorisés à travers une mention spécifique sur le livret scolaire unique (LSU).

Pour obtenir un « certificat », seront notamment pris en compte : des engagements bénévoles dans une association durant l'année (scoutisme, croix rouge association sportive, culturelle, etc...), l'implication dans les fonctions de délégué / éco-délégué / ambassadeur du Programme de Lutte contre le Harcèlement (pHARe), la participation au Conseil de la Vie Collégienne (CVC) et autres actions citoyennes du collège, la participation

aux « vacances apprenantes », l'implication comme jeunes sapeurs-pompiers volontaires et cadets.

Action 4 : Des stages de collégiens en milieu associatif

Ouvrir les stages des collégiens aux associations pour développer chez les jeunes la culture de l'engagement et créer des connexions entre les collèges et les associations locales à travers des moments de rencontres.

Action 5 : Une Communauté des jeunes ambassadeurs de l'Engagement

Constituer un réseau de jeunes engagés pour promouvoir, auprès de leurs pairs, les différentes formes d'engagement citoyen, associatif ou solidaire, à travers une communication "de jeunes à jeunes". Ce réseau sera animé par un binôme de service civique de la Collectivité européenne d'Alsace.

Priorité 3 : Soutenir le développement associatif

Action 6 : La mise à disposition de salles de la Collectivité au bénéfice des associations

Faciliter l'accès des associations à des espaces adaptés pour leurs réunions, activités ou événements. Pour y répondre, la Collectivité souhaite rendre plus lisible cet accès et favoriser la mutualisation des espaces. Une offre territoriale permettra aux associations d'identifier les lieux mobilisables, sous conditions de critères d'éligibilité et de disponibilité.

Action 7 : Un réseau des engagés pour plus de mobilisations bénévoles

Soutenir la mobilisation de bénévoles pour les associations et les collectivités alsaciennes par le développement d'un partenariat avec la plateforme de l'Etat : **jeveuxaider.gouv.fr**.

L'objectif est de :

- centraliser les propositions et recherche de bénévolat en Alsace sur la plateforme,
- permettre aux collectivités et associations de communiquer sur leurs propres besoins et événements afin d'y mobiliser des bénévoles,
- créer une mission permanente « Réseau des engagés » mobilisable pour des événements publics ou situations d'urgence,
- faire le lien avec la Carte Engagement Alsace.

Action 8 : Une offre de formation pour les associations

Apporter les compétences internes de la Collectivité aux associations pour les accompagner dans leur développement par la mise en œuvre d'un programme de formations ouvertes, en webinaire ou en présentiel. Ce programme de formations sera établi en concertation et en complémentarité avec les formations déjà existantes, portées par les acteurs associatifs.

Action 9 : Du mécénat de compétences par la Collectivité européenne d'Alsace

Soutenir la professionnalisation des associations en expérimentant un dispositif de mécénat de compétences permettant aux agents volontaires de la Collectivité de mettre leurs compétences professionnelles au service d'associations locales, pour une durée encadrée, dans le cadre de missions d'intérêt général.

Action 10 : La création d'un Collectif Alsace

Créer un collectif alsacien pour faire le lien entre les enjeux d'intérêt général (sociaux, environnementaux, éducatifs, culturels...) du territoire, les besoins du monde associatif et les engagements sociétaux et territoriaux des acteurs privés.

La Collectivité animera un collectif public, associatif et privé pour :

- définir des missions d'engagement communes pour le territoire,
- réunir les associations et les acteurs privés intéressés autour des missions,
- expérimenter des outils de mobilisation : événements, collectes de fonds, mécénats mutualisés...,
- et accompagner le collectif pour une organisation plus pérenne.

Un événement organisé le samedi 4 octobre à Strasbourg par la Collectivité européenne d'Alsace a rassemblé diverses associations et têtes de réseaux pour échanger sur les enjeux liés à l'engagement qui se traduisent en propositions constatées. Cette rencontre a mis en lumière la richesse et la diversité des initiatives locales ainsi que l'importance de renforcer les liens entre les acteurs associatifs, soulignant ainsi la force du travail collectif pour dynamiser l'engagement en Alsace.

Dans cette dynamique, la Collectivité européenne d'Alsace souhaite mettre en place une gouvernance partenariale afin de suivre et faire évoluer cette politique de soutien à l'engagement, dans une volonté de la rendre vivante et efficace.

L'objectif est de soutenir durablement les citoyens engagés tout en encourageant le développement de nouvelles formes d'engagement sur le territoire alsacien.

La Commission Jeunesse, sport, réussite éducative et bilinguisme réunie le 6 octobre 2025 a émis un avis favorable sur le présent rapport.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'approuver la politique de la Collectivité européenne d'Alsace pour valoriser, soutenir et encourager l'engagement des citoyens alsaciens ;
- D'approuver les trois priorités de la stratégie de la Collectivité européenne d'Alsace sur l'engagement :
 - Valoriser et reconnaître l'Engagement
 - Encourager l'engagement des jeunes
 - Soutenir le développement associatif

- D'approuver les 10 actions concrètes en découlant, détaillées en annexe jointe au présent rapport :

Pour valoriser et reconnaître l'engagement :

Action 1 : la « Carte Engagement Alsace »

Action 2 : une journée annuelle de l'Engagement

Pour encourager l'engagement des jeunes :

Action 3 : un « certificat Engagement dans les collèges »

Action 4 : des stages de collégiens en milieu associatif

Action 5 : une communauté des jeunes ambassadeurs alsaciens de l'Engagement

Pour soutenir le développement associatif :

Action 6 : la mise à disposition de salles de la Collectivité au bénéfice des associations

Action 7 : un réseau alsacien des citoyens engagés

Action 8 : le développement d'une offre de formations de la Collectivité aux associations

Action 9 : l'expérimentation du mécénat de compétences par la Collectivité

Action 10 : la création d'un Collectif Alsace

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

.